

170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA (session hybride), du 20 au 24 juin 2022

Point 7.13-A de l'ordre du jour provisoire

CE170/INF/13
31 mai 2022
Original : anglais

A. SOIXANTE-QUINZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

1. La soixante-quinzième Assemblée mondiale de la Santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est tenue du 22 au 28 mai 2022 à Genève (Suisse). Les représentants et délégués des 194 États Membres étaient présents. Le président de l'Assemblée était Djibouti, représenté par le Dr Ahmed Robleh Abdilleh.

2. Cinq pays ont servi en tant que vice-présidents de l'Assemblée en représentation de leurs régions respectives, les États-Unis d'Amérique représentant la Région des Amériques. Trinité-et-Tobago a assumé la vice-présidence du comité A. La Région était également représentée au Bureau par Cuba, la Dominique, El Salvador, les États-Unis d'Amérique et l'Uruguay, ainsi qu'à la Commission de vérification des pouvoirs par la Bolivie et le Nicaragua.

3. Dans son discours d'ouverture (1), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a demandé aux délégués de réfléchir à la situation du monde après deux années de la crise sanitaire la plus grave depuis un siècle et plus de 6 millions de décès dus à la COVID-19 dans le monde. Reconnaisant que les restrictions ont été levées dans de nombreux pays, le Dr Tedros a averti que la pandémie n'était certainement pas terminée, déclarant : « Ce virus nous a sans cesse surpris – tel une tempête qui a frappé les communautés encore et encore, et dont nous ne pouvons toujours pas prédire la trajectoire ni l'intensité. Nous relâchons notre vigilance à nos risques et périls. »

4. Le Dr Tedros a rappelé aux délégués que près d'un milliard de personnes dans les pays à faible revenu ne sont toujours pas vaccinées et que seuls 57 pays ont vacciné 70 % de leur population – presque tous des pays à revenu élevé. Il a appelé tous les pays qui n'ont pas encore atteint une couverture vaccinale de 70 % à s'engager à y parvenir dès que possible, et les pays qui ont atteint l'objectif à soutenir ceux qui ne l'ont pas encore fait.

5. Le Directeur général a également évoqué la « redoutable association de maladies, de sécheresses, de famines et de guerres, que viennent aggraver les changements climatiques, les inégalités et les rivalités géopolitiques » à laquelle le monde est actuellement confronté. Rappelant les attaques contre les agents de santé qui ont eu lieu en 2022, le Dr Tedros a souligné que les attaques contre les agents de santé et les

établissements de santé constituent non seulement une violation du droit humanitaire international, mais aussi une atteinte au droit à la santé. S'exprimant sur le thème de l'Assemblée, *La santé pour la paix, la paix pour la santé*, le Dr Tedros a souligné que l'instauration de la paix était une condition préalable à la santé. En conclusion, le Directeur général a exhorté les États Membres à mettre de côté leurs différences, à collaborer dans la mesure du possible, à faire des compromis au besoin et à rechercher la paix.

6. Les élections pour désigner le nouveau Directeur général ont eu lieu le troisième jour de l'Assemblée, le 24 mai 2022, au cours duquel les États Membres ont réélu le Dr Tedros pour un second mandat de cinq ans en tant que Directeur général. Le Dr Tedros a été proposé comme candidat par plusieurs États Membres, et a été le seul candidat proposé. Son nouveau mandat commence officiellement le 16 août 2022.¹

7. Au cours de l'Assemblée, les États Membres de la Région des Amériques ont participé et se sont impliqués activement. S'exprimant lors de la séance plénière de l'Assemblée, les États Membres des Amériques ont mis en lumière les mesures prises en riposte à la pandémie de COVID-19 et ont demandé que les activités futures de prévention et de préparation tiennent compte de la nécessité d'un accès équitable aux vaccins et aux médicaments. En termes de reconnaissance pour les pays de la Région des Amériques, la composante nationale de lutte contre le paludisme du ministère du Pouvoir citoyen pour la Santé du Nicaragua a reçu le prix de la Fondation de la Santé des Émirats arabes unis pour son travail essentiel réalisé dans la lutte contre le paludisme.

8. L'ordre du jour de l'Assemblée comprenait des points généraux liés à des questions techniques et sanitaires, ainsi que des points administratifs, budgétaires et institutionnels.² Comme les fois précédentes, ces questions ont été traitées au sein des comités A et B, et en séances plénières.

9. On trouvera en annexe une liste de certaines résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé qui présentent un intérêt pour la Région, les résolutions correspondantes de l'Organisation panaméricaine de la Santé et certaines des implications que les résolutions de l'Assemblée de la Santé ont pour la Région.³

Autres questions : Conseil exécutif

10. La 151^e session du Conseil exécutif s'est tenue le 30 mai 2022. La présidente du Conseil exécutif était le Dr Kerstin Vesna Petrič (Slovénie). La Colombie a été élue à la

¹ Conformément au règlement et règles de procédure de l'Assemblée mondiale de la Santé, le mandat d'un Directeur général ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

² L'ordre du jour de la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que les autres documents connexes discutés lors de l'Assemblée, sont disponibles sur : https://apps.who.int/gb/f/f_wha75.html

³ Au moment de l'élaboration de ce rapport, les résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée n'étaient pas disponibles. La référence complète et une analyse plus exhaustive des implications des résolutions de l'OMS pour la Région seront présentées à la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine qui se tiendra en septembre 2022.

vice-présidence. Le Brésil, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Paraguay et le Pérou occupent actuellement les cinq autres sièges du Conseil qui représentent la Région des Amériques. De plus, avec la fin du mandat de l'Argentine et de la Grenade, les États-Unis d'Amérique et le Pérou occuperont les deux sièges de la Région des Amériques au Comité du programme, du budget et de l'administration.

11. L'ordre du jour de la 151^e session du Conseil exécutif comprenait notamment des points relatifs à la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire (de pandémie), des questions de gestion et de gouvernance, et des questions de dotation en personnel.⁴ Les États Membres ont adopté une décision approuvant le mandat de la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire (de pandémie), qui sera composée de 14 membres, deux par région, choisis parmi les membres du Conseil exécutif, ainsi que du président et du vice-président du Conseil. Les délégués ont également adopté une décision relative à la création d'un groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS. Le Directeur général a été invité à convoquer la première réunion du groupe de travail au plus tard la première semaine de juillet 2022.

12. En ce qui concerne les dates des futures sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Conseil a convenu du calendrier suivant :

- a) Le Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif tiendra sa trente-septième réunion du 25 au 27 janvier 2023 au Siège de l'OMS.
- b) La 152^e session du Conseil exécutif commencera le 30 janvier 2023, au Siège de l'OMS, et se terminera au plus tard le 7 février 2023.
- c) La soixante-seizième Assemblée mondiale de la Santé, se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir du 21 mai 2023 et se terminera au plus tard le 30 mai 2023.
- d) Le Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif tiendra sa trente-huitième réunion du 17 au 19 mai 2023 au Siège de l'OMS.

Mesures à prendre par le Conseil exécutif

13. Le Comité exécutif est invité à prendre note du présent rapport et à formuler tout commentaire qu'il juge pertinent.

Annexe

⁴ La version intégrale de ces rapports, ainsi que d'autres documents connexes examinés lors de la 151^e session du Conseil exécutif de l'OMS, est disponible sur : https://apps.who.int/gb/f/f_cb151.html.

Références

1. Organisation mondiale de la Santé. Allocution du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l’OMS - Accueil de haut niveau - 75^e Assemblée mondiale de la Santé, 22 mai 2022 [Internet]. 75^e Assemblée mondiale de la Santé ; 22 mai 2022 ; Genève, Suisse. Genève (Suisse) : OMS ; 2022. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-opening-address-at-the-75th-world-health-assembly---22-may-2022>.

Annexe¹

Tableau 1. Sélection de résolutions adoptées par la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, documents de référence et implications pour la Région des Amériques

Résolution	Documents de référence	Résolutions et documents de l'OPS	Implications pour la Région
Révision du budget programme 2022-2023	<p>Budget programme 2022-2023 : révision documents A75/6, A75/7</p> <p>Cadre de résultats du programme général de travail document A75/8 et résolution EB150.R4</p>	<p>OD363 et CD59.R8 (2021)</p> <p>Budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2022-2023</p>	<p>Le budget programme 2022-2023 révisé tient compte de l'évolution rapide de la situation sanitaire dans le monde en raison de la pandémie de COVID-19 et s'inscrit pleinement dans le cadre du renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires (résolution WHA74.7). Ce budget considère les ressources nécessaires pour renforcer le leadership, la responsabilité, la conformité et la gestion des risques, en mettant l'accent sur la capacité de l'OMS à prévenir l'exploitation sexuelle, les abus sexuels et le harcèlement sexuel, et à y réagir.</p> <p>L'augmentation totale du budget de US\$ 604,4 millions² représente une augmentation de 14 % par rapport au budget programme approuvé pour 2022-2023, et une augmentation de 32 % par rapport au budget programme 2020-2021. En termes d'augmentations par priorités stratégiques : <i>a</i>) 67 % de l'augmentation proposée est concentrée sur la priorité stratégique 2 (Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire), <i>b</i>) 15 % sur la priorité 1 (Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle) et <i>c</i>) 13 % sur le pilier 4 (Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays). La priorité stratégique 3 (Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être) présente l'augmentation la moins élevée des quatre priorités stratégiques, avec 5 %.</p>

¹ Au moment de l'élaboration de ce rapport, les résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée n'étaient pas disponibles. La référence complète et une analyse plus exhaustive des implications des résolutions de l'OMS pour la Région seront présentées à la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine en septembre 2022.

² Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent document sont exprimées en dollars des États-Unis.

Tableau 2. Sélection de décisions adoptées par la 75^e Assemblée mondiale de la Santé, documents de référence et implications pour la Région des Amériques

Décision	Documents de référence	Résolutions et documents de l'OPS	Implications pour la Région
Financement durable	Financement durable : rapport du groupe de travail document A75/9	OD363 et CD59.R8 (2021) Budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2022-2023	La décision approuve une série de recommandations du Groupe de travail sur le financement durable, qui visent à rendre le financement de l'OMS plus prévisible et plus flexible, et moins dépendant des contributions volontaires. Parmi les recommandations figure la proposition de créer un Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS afin d'analyser les défis de la gouvernance en matière de transparence, d'efficacité, de responsabilité et de conformité. Par ailleurs, il est demandé au Secrétariat d'élaborer des propositions budgétaires visant à porter les contributions fixées (contributions des membres) à 50 % du budget de base de l'OMS d'ici 2030.
Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires	Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires document A75/17	CD59/11 et CD59.R12 (2021) Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique	La décision, en ce qui concerne les modifications ciblées du Règlement sanitaire international (2005), a décidé de maintenir le Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires, avec un mandat révisé et un nouveau nom, le Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) (WGIHR, selon le sigle anglais). Il est demandé au WGIHR de travailler exclusivement à l'examen des propositions d'amendements ciblés au Règlement sanitaire international (2005), conformément à la décision EB150(3) (2022), pour examen par la 77 ^e Assemblée mondiale de la Santé en 2024.